
ICANN68 | Forum de politiques virtuel – Rédaction du communiqué du GAC (1/5)
Mercredi 24 juin 2020 – 10h00 à 11h00 MYT

GULTEN TEPE :

Bonjour, bonsoir, bonne nuit à tout le monde, c'est Gulden Tepe du personnel de l'ICANN. Vous êtes dans la séance de rédaction du communiqué du GAC, à 2 h UTC. Nous n'allons pas vérifier les noms des assistants, nous ne ferons pas l'appel aujourd'hui, mais la feuille de présence du GAC sera disponible en annexe du communiqué du GAC ainsi que dans les procès-verbaux de cette réunion ICANN 68.

À raison d'un regrettable incident de bombardement Zoom qui s'est produit le premier jour de la réunion, les séances des SO et AC de l'ICANN 68 ne se feront plus dans des salles Zoom ordinaires, mais dans des salles Zoom webinaire jusqu'à la fin de la réunion. Dans ces salles webinaire, les membres du GAC doivent être identifiés comme panélistes pour pouvoir parler. Afin que cela se fasse de manière automatique, les membres du GAC doivent entrer dans la zone Zoom avec l'adresse email qu'ils utilisent pour la liste de diffusion du GAC ou bien rejoindre la salle Zoom à l'aide d'un lien qui leur a été envoyé individuellement à travers un email d'ICANN RP. Pensez à vérifier vos boîtes email et identifier l'email qui vous a été envoyé par ICANN RP ayant pour sujet « Panelist for ICANN 68 GAC session ». Veuillez cliquer sur l'onglet « Clic here to join » pour rentrer dans la salle Zoom directement en tant que panéliste.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Ma collègue Julia affiche en ce moment sur l'écran ce que vous auriez tous avoir déjà reçu. Si vous ne pouvez pas lever la main ou voir le nom d'autres panélistes, ils ou elles devront quitter la salle et la rejoindre à nouveau à l'aide du lien envoyé par email.

Une fois identifié comme panéliste dans la salle Zoom, les membres du GAC auront accès aux informations et fonctionnalités qu'ils avaient dans une salle Zoom ordinaire. Ils pourront changer leur nom sur la liste des participants pour faciliter le registre des présences de la manière suivante : prénom, nom, pays ou délégation. Si vous avez utilisé une adresse email différente, vous ne serez pas identifié comme panéliste et vous ne pourrez pas prendre la parole.

Si vous souhaitez poser une question ou faire un commentaire, veuillez le taper dans le chat, en ajoutant au début et à la fin de votre phrase le mot « question » ou « commentaire ». Merci d'être bref.

Les questions ne seront lues que si elles sont incluses dans le panneau de questions ou de commentaires. Le modérateur de la séance, ou le président permettra la lecture des questions. Les questions et les commentaires qui apparaîtront sur le chat seront considérés comme une partie de ce chat et ne seront pas lus à voix haute.

Nous avons reçu beaucoup de questions lors des différentes séances du GAC. Cela fait que les leaders de ces séances ne peuvent pas en direct répondre à ces questions ou à ces commentaires. Cela fera partie, après, des registres des enregistrements de la salle du GAC.

Le service d'interprétation simultanée sera disponible pour le GAC dans les 6 langues des Nations Unies plus le portugais, à travers ou Zoom et la plateforme d'interprétation simultanée à distance de Congress Rental Network. Les participants sont encouragés à télécharger l'application Congress Rental Network suivant les instructions affichées dans le chat de Zoom ou dans le document contenant les détails de la réunion disponibles sur la page web où figure l'ordre du jour du GAC.

Votre micro sera désactivé durant la durée de la séance, à moins que vous ne demandiez la parole. Si vous souhaitez parler, levez la main dans la salle Zoom. Quand le facilitateur de la séance dira votre nom, vous aurez la permission d'activer votre micro. Veuillez l'activer à ce moment-là, et prendre la parole.

Avant de parler assurez-vous d'avoir mis en silencieux tous vos autres dispositifs, y compris l'application Congress Rental Network. Dites votre nom pour les enregistrements et la langue dans laquelle vous parlerez si ce n'est pas l'anglais. S'il vous plaît parlez clairement et à un rythme raisonnable pour permettre une interprétation exacte de vos propos.

Cette séance inclut un service de transcription en temps réel. Pour y accéder, cliquez sur le lien « Close captions » dans la barre d'outils de Zoom.

Enfin, cette séance, comme toutes les autres activités de l'ICANN, est régie par les normes de conduite requises par l'ICANN. Pour référence, vous trouverez le lien vers cette politique sur le chat.

Je vais maintenant passer la parole à la présidente du GAC, Madame Manal ISMAIL. Manal, vous avez la parole.

MANAL ISMAIL:

Merci beaucoup Gulden. Bonjour, bonne après-midi, bonsoir, bonne nuit à tous. Soyez les bienvenus dans cette troisième journée de la réunion du GAC. La première séance d'aujourd'hui se rapporte à la rédaction du communiqué du GAC. Elle durera une heure et elle commencera à 10 h de l'horaire de Kuala Lumpur et 2 h UTC.

Nous avons 5 séances pour la rédaction du communiqué, nous en sommes à la première, j'espère que vous aurez pu tous réviser ce document qui se trouve sur Google Doc et qui est projeté sur l'écran maintenant. Nous allons nous servir de ce document pour pouvoir travailler sur une rédaction collaborative parmi les membres du GAC. J'espère que les rédacteurs auront eu le temps de rédiger les propositions de textes pour le communiqué.

Nous avons identifié trois thèmes. Les procédures pour les séries ultérieures, l'EPDP et l'utilisation malveillante du DNS. Les rédacteurs allaient nous confirmer aussi si on allait ajouter des textes sur les OIG. Nous avons désigné aussi les rédacteurs pour ces thèmes. Et nous avons confirmé le processus que nous allons suivre pour la rédaction du communiqué, comme nous l'avons fait pour l'ICANN 67. Nous aurons un certain temps pour la validation, mais pour ce cas particulier, ce sera un délai de 48 h pour que tous puissent confirmer à l'heure de clôture de notre séance de travail, samedi 27, qu'ils sont tous d'accord sur le texte du communiqué.

Il me semble que nous n'avons pas la même séquence sur le document que celle que je lis. Mais je vous demande de m'excuser pour cela. Pendant ce temps-là, le communiqué sera censé être approuvé.

Je voudrais signaler que les objections doivent avoir des fondements, il faut qu'il y ait des raisons solides pour ces objections, parce que toute controverse mènera à l'élimination de ce texte qui a provoqué des objections.

Nous allons discuter de manière exhaustive le texte proposé pour le communiqué. Ce délai de 48 h ne devrait pas être utilisé pour recommencer les discussions, et commencer à aborder de nouveau un texte qui aurait déjà fait l'objet d'un accord pendant les séances, ainsi que par la liste de diffusion pendant les jours de la réunion.

Ceci dit, je veux remercier Fabien et Gulden de projeter le communiqué sur l'écran.

Nous pouvons peut-être dire qu'au début du communiqué, il y a le processus. Assurez-vous de bien comprendre comment se déroule ce processus, comment se servir de ce document sur Google Doc, comment insérer vos propositions de texte sans éliminer le texte que d'autres collègues auront proposés sur le même document. Assurez-vous d'utiliser le mode suggestion et de proposer votre texte pour la section pertinente. Veuillez aussi vous identifier pour que nous puissions savoir qui insère un texte déterminé. Enfin, n'oubliez pas d'appuyer sur répondre, si vous répondez à un commentaire, pour que les éditions et les modifications ne soient pas perdues.

Nous pourrions peut-être maintenant voir... Je ne sais pas s'il y a des textes disponibles sur les thèmes les plus importants du GAC que nous puissions analyser maintenant. Si ce n'est pas le cas, nous pourrions peut-être commencer à lire. On me dit que c'est le cas. Oui. Nous allons donc commencer.

Pour suivre la séquence du texte, je vais commencer à lire. Veuillez me dire si vous avez des commentaires.

Le communiqué du GAC de l'ICANN 68 a été rédigé et a fait l'objet d'un accord à distance pendant le forum de politique virtuel de l'ICANN 68. Il a été diffusé à tous les membres du GAC après la réunion pour proposer à tous les membres et à tous les observateurs du GAC de pouvoir l'analyser avant sa publication, tenant compte des circonstances très spéciales d'une réunion en mode virtuel.

Il y a là un texte surligné. C'est un texte temporaire jusqu'à ce que nous ayons fini nos discussions, où il n'y a pas eu d'objection pendant le temps proposé avant la publication.

Il y a ensuite le paragraphe d'introduction habituel qui dit : le comité consultatif du GAC de la société pour l'attribution de noms et numéros des domaines sur l'internet, l'ICANN, s'est réuni en modalités virtuelles entre le 22 et le 25 juin 2020 à l'heure locale de Kuala Lumpur, suivant la résolution du conseil d'administration de l'ICANN du 8 avril 2020 en réponse à l'urgence de santé publique au niveau international due à la pandémie de la Covid 19, l'ICANN 68 qui allait être une réunion en présence à Kuala Lumpur en Malaisie est devenue une réunion par participation à distance. Là nous allons inclure les

chiffres concernant les membres et les observateurs du GAC qui assistent à cette réunion. La réunion du GAC a été effectuée dans le cadre du forum de politique virtuel de l'ICANN 68. Toutes les séances plénières et les séances des groupes de travail ont été faites dans la modalité de réunions ouvertes.

Nous avons surligné en jaune « groupe de travail ». Je vois que Kavouss a demandé la parole. Je veux vous expliquer pourquoi ce texte a été surligné. Je ne suis pas sûre que nous ayons des séances des groupes de travail ici, mais il se peut que le groupe de travail sur la sécurité publique s'est réuni, et je voudrais voir si ceci est applicable.

Excusez-moi Kavouss de vous avoir fait attendre. Je vous cède la parole. Pourrions-nous activer le micro de Kavouss ? Je crois que c'est lui qui peut l'activer. Bien je l'entends.

KAVOUSS ARASTEH:

Bonjour, bonsoir, bonne nuit. C'est juste un commentaire.

Vous pourriez peut-être vous fatiguer à lire tout ce texte. Si vous êtes d'accord, quelqu'un dans l'équipe de soutien du GAC pourrait lire le texte et vous pourriez utiliser le rôle de modérateur dans cette réunion, parce que vous allez être épuisée à la fin de la lecture de tout ce texte, et il faut conserver les énergies au cas où il faudrait tenir compte de commentaires pour parvenir à un accord. Parce que si vous lisez ce texte, trois ou même 4 fois, vous serez épuisée.

Je ne sais pas si Rob ou Fabien ou l'un quelconque des collègues peut lire le texte, et s'arrêter et demander s'il y a des commentaires ou des

suggestions. C'est juste une suggestion pour que vous n'ayez pas à dépenser tant d'énergie, mais c'est vous qui présidez cette réunion, c'est à vous de décider de qui prend la parole ou non.

Un membre ne peut pas dire si un autre membre parle trop ou trop peu, c'est une interférence dans ce processus du GAC. Les observateurs, d'autres parties de la communauté, des gens qui n'appartiennent pas au GAC n'ont pas le droit de faire des commentaires sur les interventions des membres du GAC si elles sont trop longues ou pas. C'est vous qui présidez la réunion, et c'est vous qui devrez décider de ne pas permettre à ces personnes de travailler dans la réunion.

MANAL ISMAIL:

Merci beaucoup Kavouss. C'est la responsabilité de la présidence de donner la parole demandée pour le temps que cette personne veut parler.

Je vois que Fabien a inclus là que le PSWG s'est réuni pendant la séance préalable à l'ICANN 68 le 19 juin. Je ne sais pas si on a besoin de cette phrase qui est surlignée en jaune, lorsque nous disons qu'il y a eu des séances des groupes de travail qui ont eu lieu à portes ouvertes. Je ne sais pas pourquoi la réunion de l'ICANN est du 22 au 25 juin. Alors, on a besoin d'inclure cela ? Ou on peut l'éliminer ?

FABIEN BETREMIEUX : Pardon, je n'ai pas pu lever la main. Nous n'avons aucune séance des groupes de travail formés pendant la réunion, alors je crois que ce texte devrait être supprimé. Le texte qui est surligné.

MANAL ISMAIL: Parfait. Alors, s'il n'y a pas d'objection... Jorge est en train d'écrire sur le chat. Pardon ? Mais je voudrais vérifier ce que je vois ici.

Je vois aussi qu'il y a une question de notre collègue coréen qui dit : je suis le délégué du GAC et j'aimerais être intégré dans la salle comme panéliste Manal. Excusez-moi de ne pas l'avoir fait avant. On va s'occuper de ça, mes excuses.

Merci nous passons maintenant à la prochaine partie, à savoir la participation avec la communauté, activités intercommunautaires.

Merci de vos suggestions Kavouss. Je n'ai presque plus de voix vous savez. Mais ceci est très bref et j'espère que le texte sera accordé sans trop de délibération.

Voilà donc les activités intercommunautaires et la participation de la communauté. Ce que nous aurons, c'est la réunion avec le conseil d'administration d'aujourd'hui, et aussi nous allons parler des délibérations intercommunautaires.

Dans la réunion avec le conseil on mentionne que le GAC s'est réuni avec le conseil de l'ICANN et a débattu des séries ultérieures des nouveaux gTLD, l'atténuation de l'abus malveillant du DNS et des questions liées au service d'anonymisation et d'enregistrement

fiduciaire, ainsi que les mesures pour éviter l'utilisation malveillante et l'exactitude des données d'enregistrement des gTLD, le service d'enregistrement et des protections de données, et certaines questions d'intérêts pour le GAC.

Pardon, je vois aussi que Kavouss a la main levée. J'allais dire ce qu'il a proposé hier. Mais je voulais mentionner que sa suggestion d'hier était que les réponses du conseil d'administration au GAC soient incluses dans le communiqué. En réalité, ici on a la liste de sujet et les procès-verbaux y sont. Il y a aussi les transcriptions des séances pour pouvoir y faire référence.

Je dis tout cela parce que je crois qu'il serait très difficile d'obtenir des réponses courtes des réponses que le conseil peut nous donner pour les incorporer ici. Si elles sont incorporées au communiqué, le conseil devrait les lire avant et le processus du communiqué deviendrait clos. Maintenant je passe la parole à Kavouss.

KAVOUSS ARASTEH: Oui, merci. Vous m'entendez ?

MANAL ISMAIL: Oui, oui, on vous écoute.

KAVOUSS ARASTEH: J'ai proposé cela parce que lorsque nous disons que nous avons présenté ces questions, on voit deux manières de le faire. Ou on demande au conseil d'administration pour qu'il donne une réponse

par écrit à ces questions qu'on leur pose, et on les inclut ici entre guillemets, on en fait aucun débat à cet égard. Ou sinon, nous pouvons dire ce qu'il s'est passé dans la réunion. Je crois que c'est la deuxième possibilité pour le faire. Parce que sinon, on peut dire : et bien nous, on présente cette proposition.

Et alors, ce que je suggère, c'est le que le conseil d'administration nous donne les réponses, je ne sais pas, un paragraphe ou deux, et nous on copie, sans rien changer, on peut le mettre entre guillemets, et aussi en italique. Alors, on met la réponse du conseil d'administration à X a été celle-ci.

Mais il faut bien choisir une des deux possibilités rapidement. Ou bien on cite le texte tel quel ou sinon on peut voir la possibilité de nommer un représentant et changer un peu la rédaction du texte. Je ne veux pas compliquer votre travail, mais je crois que les collègues peuvent choisir entre ces deux options.

MANAL ISMAIL:

Merci Kavouss. J'aime bien la deuxième proposition, c'est-à-dire faire référence aux procès-verbaux, et les procès-verbaux sont finis après la réunion. Le personnel de soutien prend un temps pour préparer tous ces documents et voir s'il y a des commentaires avant de les finir. Il serait donc difficile de mettre un paragraphe ou une référence exacte en ce moment. Ce que l'on peut faire, c'est faire référence aux procès-verbaux de la réunion.

La deuxième option que vous avez mentionné, à savoir des réponses écrites du conseil d'administration, et bien je crois que comme on n'a pas de réunion présentielle, on a un dialogue bilatéral avec le conseil d'administration, alors si nous envoyons les questions, ils envoient la réponse écrite, alors pourquoi on fait l'échange ?

Personnellement, moi je préférerais de faire référence aux procès-verbaux et merci beaucoup de l'avoir écrit sur l'écran.

KAVOUSS ARASTEH:

Vous m'entendez ? Le texte est bien. Ou on pourrait dire aussi que les réponses données par le conseil d'administration se trouvent dans les procès-verbaux, etc. pour faire une référence croisée.

MANAL ISMAIL:

Et même, parce que nous on est en train de faire une liste de sujets, pas de questions.

KAVOUSS ARASTEH:

Non, à la fin dire : la réponse donnée par le conseil d'administration pendant la réunion, cette réponse est incluse dans les procès-verbaux de la réunion.

MANAL ISMAIL:

Merci Kavouss. Même, les réponses oui, y compris les réponses du conseil d'administration. Vous êtes d'accord avec le texte Kavouss ?

KAVOUSS ARASTEH: Oui.

MANAL ISMAIL: Parfait. Lorsqu'on parle des séances intercommunautaires, on va faire référence à la participation. Ils ont participé dans les séances intercommunautaires pertinentes programmées dans le cadre de l'ICANN 68. L'utilisation malveillante du DNS, les enregistrements malicieux pendant la Covid 19, le DNS, et l'internet des objets : opportunités, risques. C'est la réunion qui aura lieu demain, ICANN et la Covid 19, comment travailler en politique dans l'environnement actuel ?

Nous allons maintenant passer aux affaires internes. Cela est aussi une partie habituelle de notre communiqué. Actuellement, 178 membres pays et territoires, et 38 observateurs.

Puis, il y a la question concernant les groupes de travail. Le PSWG s'est réuni pendant l'ICANN 68, pendant la semaine de l'ICANN 68. Ils vont présenter un rapport. Le groupe de travail des régions faiblement desservies se réunira demain. Et le groupe de travail de l'acceptation universelle et des IDN qui va présenter son rapport demain pendant la séance de clôture.

Voilà donc pourquoi je pense que les membres du groupe, nous passerons le texte correspondant pour l'insérer ici dans notre document.

Fabien ? Vous me corrigez si je me trompe. Après, il y a la question concernant les élections. Ici, on dit que le processus d'élection pour

2020 pour les autorités du GAC sera commencé peu après l'ICANN 68. La période initiale de nomination sera clôturée le 2 septembre 2020. Si cela s'avérait nécessaire, on fera des élections jusqu'au 20 octobre 2020 au cours de la réunion ICANN 69. Et, à ce moment-là, les résultats seront annoncés.

Je ne vois pas de main levée. Je suppose donc que l'on peut avancer.

Le BGIG, il n'y a pas de réunion avec le BGIG ? Je ne sais pas...

Kavouss, s'il vous plait ?

KAVOUSS ARASTEH:

Dans le paragraphe précédent, pouvez-vous revenir en arrière un tout petit peu ? Là où vous parlez des élections. Je crois que "les autorités" ou le terme « autorité » favorise la compréhension, mais en réalité il ne faut pas parler d'autorités, parce qu'on parle de président et de vice-président. Les autorités, c'est quelque chose de plus vaste comme concept. Sinon, il faut dire quel est le type d'élections que l'on va faire. On va élire un président, ou les vice-présidents du GAC, ou tous ensemble.

Il faut le signaler, parce que les autorités ou leadership n'est pas le terme correct.

MANAL ISMAIL:

Merci Kavouss. Nous pouvons donc inclure que le processus électoral de 2020 pour président et vice-président du GAC sera démarré.

KAVOUSS ARASTEH: Ok.

MANAL ISMAIL: Merci à vous Kavouss. Et je crois qu'il y a une faute d'orthographe.

Nous passons aux questions qui intéressent tout particulièrement le GAC. Encore une fois, les questions identifiées hier. Et j'espère que très brièvement nous recevrons des propositions pour le texte qu'il faudra inclure dans cette section, c'est-à-dire pour recevoir les textes des rédacteurs désignés pour ce travail.

Je vois ce que Nigel a écrit par rapport au BGIG. Que se passe-t-il si on le laisse et on dit que le BGIG ne s'est pas réuni pendant cette réunion ? Nous nous sommes réunis pendant la période intersession avec d'autres parties de la communauté aussi. Franchement, je ne mentionnerais pas cette question-là, mais...

Kavouss, vous avez levé la main encore une fois ?

KAVOUSS ARASTEH: Oui. Hier, j'ai demandé à Jorge s'il voulait dire quelque chose sur les OIG ou pas. Je vois que Nigel suit ce processus aussi. Et nous, en tant que gouvernement, et notamment à l'unité, on est avec la question des OIG. Et je crois qu'il faudrait en faire le suivi. Il faudrait mentionner cela comme numéro 4.

Moi, j'ai demandé cela à Jorge pour voir s'il y avait quelque chose que l'on avait mentionné pour nous. Merci.

MANAL ISMAIL:

Merci beaucoup Kavouss. Nous sommes d'accord avec Jorge et Brian de l'OMPI, nous sommes d'accord pour aborder ce thème aujourd'hui, mais nous pourrions ajouter un quatrième point.

Fabien, s'il vous plait ? Quatrième vignette. Si nous n'avons pas de texte pour cette section, je vois que Nigel a fait remarquer que la cohérence est importante. Merci Nigel de cette confirmation.

Brian a dit aussi que le texte des procédures pour les séries ultérieures est en préparation et que l'on attend ce qu'il se passera pendant cette séance d'aujourd'hui ? Nous savons qu'il y aura aujourd'hui une troisième séance sur ce thème. Il est d'accord aussi pour éliminer la partie de BGIG et répond aussi à Kavouss sur les protections pour les OIG, et que l'on dit qu'il y aura aujourd'hui une réunion et qu'il faut attendre pour voir ce qu'il se passe après aujourd'hui.

Merci beaucoup à vous tous, je vous demande de m'excuser Phil de ne pas avoir vu ce que vous aviez mis, parce que vous aviez mis que l'on pourrait inclure un lien vers la transcription de la réunion entre le conseil d'administration et le GAC.

Nous allons donc maintenant poursuivre la prochaine partie. Voilà la section concernant l'avis par consensus du GAC. D'après ce que je me rappelle sur ce que nous avons discuté, nous n'avons pas l'obligation d'inclure un texte dans la section de l'avis par consensus.

Veillez confirmer si j'ai bien compris ou pas.

Continuons à avancer dans le texte, il y a quelque chose d'autre ? Le suivi des avis préalables et enfin la section concernant la prochaine réunion qui dit que le GAC a prévu sa réunion pendant l'assemblée générale annuelle virtuelle ICANN 69 qui se tiendra entre les 17 et le 22 octobre 2020. Bien sûr, cela est dû au fait qu'il y a une résolution du conseil d'administration qui établit que cette réunion se fera en modalité virtuelle.

Y a-t-il quelque chose que vous voudriez dire à propos du communiqué ? Je vérifie un peu l'heure. Nous avons encore le temps pour continuer. Est-ce qu'il y a quelque chose dont nous devrions discuter ?

Fabien ? Est-ce que j'ai sauté quelque chose ? Pourriez-vous me le dire ?

FABIEN BETREMIEUX :

Rien à résoudre, je voulais tout juste partager des informations. Nous savons qu'il y a différents groupes qui s'occupe de la rédaction des textes, et après la prochaine séance plénière du GAC sur les séries ultérieures de nouveaux gTLD, les rédacteurs de texte sur les séries ultérieures de nouveaux gTLD – c'est l'un des thèmes prioritaires pour le GAC – pourront nous apporter un texte. Ce texte sera fini après cette séance.

Donc pour la prochaine séance de rédaction du communiqué, nous devrions pouvoir parler de ce texte en particulier.

En ce qui concerne l'utilisation malveillante du DNS, j'ai cru comprendre qu'il y a un groupe qui travaille sur ce texte, et nous devrions pouvoir l'analyser et en discuter pendant les séances qui se tiendront aussi, probablement, dans un horaire un peu plus favorable pour les rédacteurs.

Pour ce qui est de la section de l'EPDP, je crois qu'il y a aussi des textes à l'étape de la rédaction. Je ne sais pas quand ces textes-là seront disponibles. Ceci dépend, je crois, du texte des protections pour les OIG, n'est-ce pas ?

MANAL ISMAIL:

Merci beaucoup Fabien. Tous les rédacteurs sont maintenant au courant de nos attentes. Et nous espérons que ces textes nous seront envoyés au moment opportun.

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ? Nous disposons encore de 25 minutes. Et je me ferais un plaisir de vous céder tout ce temps si nous n'avons rien d'autre dont il faille discuter pendant cette séance.

Bien, Kavouss ? Oui.

KAVOUSS ARASTEH:

J'espère que dans les prochaines heures de notre débat, lorsque nous parlerons des séries ultérieures des nouveaux gTLD, j'espère que nous aborderons la question des noms géographiques, pour savoir ce qu'il se passe à cet égard.

J'ai cru comprendre par les débats qu'il y a des questions qui n'ont pas encore été résolues. Donc je demande à l'équipe qui travaille sur ces thèmes de nous présenter les nouvelles sur ce thème, et soulever cette question.

Nous avons eu, hier, des discussions et il y a aussi des délibérations qui sont programmées. C'est là que nous devrions présenter les difficultés, ou nous devrions en parler pendant ces séances.

Nous devons éviter la répétition de thèmes qui ont déjà été abordés, ou dont on a discuté, que nous aurons déjà inclus dans le communiqué précédent. Bien sûr nous pouvons faire référence à ces thèmes-là parce qu'ils sont encore à l'étape de la discussion, mais il ne faudrait pas les répéter. Ce serait quelque chose de préoccupant. Nous devons ici soulever ces questions qui sont importantes, qui sont des nouvelles questions pour nous.

Ce sont des thèmes... Enfin bien sûr, nous pouvons faire référence à des thèmes qui sont inclus dans des communiqués précédents, mais il faut que nous soyons précis, et nous devons ajouter ce qui est tout à fait nouveau.

MANAL ISMAIL:

Merci beaucoup Kavouss. Nigel a demandé aussi à demander la parole. Excusez-moi Nigel, vous avez attendu, et je n'avais pas vu que vous aviez levé la main parmi les spectateurs. Je faisais attention plutôt à la liste des panélistes. Donc pourrions-nous céder la parole à Nigel s'il vous plait ?

NIGEL CASSIMIRE: Vous m’entendez ?

MANAL ISMAIL: Oui, allez-y Nigel.

NIGEL CASSIMIRE: Pour que tout soit clair, et pour pouvoir comprendre comment nous travaillons sur le contenu du communiqué, lorsqu’il y avait des réunions en présentiel, nous avons des séances planifiées de manière spécifique pour les groupes de travail.

Maintenant, pendant cette réunion, nous avons un nombre plus réduit de séances, et certains groupes de travail ont dû se réunir avant les séances proprement dites de la réunion.

Est-ce qu’une séance est prévue pour qu’on nous présente l’information sur le travail fait par ces groupes de travail ou pas ? C’est là que je voudrais demander des précisions.

MANAL ISMAIL: Nigel, vous parlez des réunions qui ont eu lieu pendant la semaine précédente ?

NIGEL CASSIMIRE: Oui, celle qu’on a mentionnée il y a quelques minutes, je ne me rappelle plus de laquelle il s’agissait. Il y a eu une réunion qui a été

mentionnée quand nous avançons sur la liste, où on avait dit qu’il y avait un groupe qui s’était réuni pendant la semaine précédente. L’un des groupes de travail. Je ne me souviens pas de quel groupe il s’agissait, nous pourrions peut-être passer à la section où l’on parle des groupes de travail du GAC.

MANAL ISMAIL: Vous faites référence au BGIG qui a été effacé ?

NIGEL CASSIMIRE: Non. Le groupe de travail de la sécurité publique, c’est le groupe de travail relatif à la sécurité publique je crois. Ce groupe-là, d’après ce que je comprends, s’est réuni au cours des deux semaines précédant cette réunion. Est-ce correct ou je me trompe ?

MANAL ISMAIL: Nous allons, je crois, informer ici les activités du PSWG pendant la semaine de la réunion. Fabien a mentionné qu’ils s’étaient réunis le 19, nous considérons donc que cette réunion est hors de la semaine de la réunion de l’ICANN 68. C’est pourquoi nous avons éliminé cette phrase qui était au début et qui faisait référence aux séances plénières du GAC et aux séances de travail célébrées de manière ouverte.

La référence aux groupes de travail sera ici. Comme il n’y a pas eu de réunion des groupes de travail pendant la réunion de l’ICANN 68, nous n’avons pas inclus cette information-là.

NIGEL CASSIMIRE: Oui, je comprends, mais ne faudrait-il pas avoir une certaine information du PSWG, même s'ils n'ont pas eu de réunion pendant cette semaine de l'ICANN 68 ? Ne faudrait-il pas qu'ils présentent les nouvelles pour tout le GAC dans le cadre de l'ICANN 68 par un rapport de progrès par exemple, ou un autre type de texte, pour savoir où ils en sont dans les tâches dont ils s'occupent ?

MANAL ISMAIL: Oui, je comprends, vous voulez que le texte comprenne non seulement les activités, mais aussi qu'il s'agisse d'une espèce de rapport au GAC sur toutes les activités, et pas nécessairement les activités menées à bout pendant cette semaine ?

NIGEL CASSIMIRE: Ma question est la suivante : est-ce que nous allons avoir un rapport du groupe de travail sur la sécurité publique pour le GAC pendant cette réunion ? Est-ce qu'il y a un rapport ? Il n'y a pas eu de réunion cette semaine, mais est-ce qu'ils ont quelque chose qu'ils peuvent présenter au GAC, quelque chose qui puisse être mentionné ici dans le communiqué ?

MANAL ISMAIL: Je crois qu'ils ont effectué des réunions bilatérales avec d'autres secteurs de la communauté, je vous prie de me corriger si je fais erreur Fabien. Mais enfin dites-moi ce que le PSWG va rapporter à cet égard.

Entre temps, Nigel, j’essaie de trouver des informations plus précises à vous présenter. Je cède la parole entre-temps à Kavouss.

KAVOUSS ARASTEH:

Merci beaucoup Manal. Je crois que l’on informe de ce qui a lieu au cours de cette réunion virtuelle. Nous allons attendre le texte du groupe de travail sur la sécurité publique et nous allons voir ensuite ce qu’ils disent. Je ne fais pas d’objection à ce que Nigel propose, mais il me semble qu’il vaut mieux attendre et voir ce que le rapport de ce groupe proposera pour pouvoir ensuite faire des commentaires. Il me semble que ce serait la manière de travailler.

MANAL ISMAIL:

Merci Kavouss de cette possibilité pratique de gérer cette information. Je cherchais de l’information pour voir si c’est pratique d’attendre. Nigel, croyez-vous que nous pouvons attendre la réception du texte ?

NIGEL CASSIMIRE:

Oui, bien sûr, cela a du sens. On me dit que l’on s’attend à un texte du PSWG.

MANAL ISMAIL:

Oui, oui. À moins que l’on nous dise justement le contraire. Je vais confirmer cela et je vous le dis après.

NIGEL CASSIMIRE:

Je vois que Lina lève la main aussi.

MANAL ISMAIL: Nous vous écoutons Lina.

LITHUANIE : Je suis pour la proposition de Kavouss, je parle aussi au nom du groupe de travail sur les droits humains et le droit international, qui s'est réuni aussi. Mais ce n'est pas la réunion du groupe de travail proprement dit, c'est-à-dire du groupe de travail sur les droits humains et le droit international.

Nous allons préparer l'information et nous allons voir ce qu'il faut inclure dans le communiqué. Je proposerais aussi d'attendre les résultats de cette séance et voir si le groupe de travail a quelque chose à ajouter dans le texte de ce communiqué.

MANAL ISMAIL: Merci beaucoup Lina de cette information. C'est correct, parce que ces délibérations n'ont pas eu lieu. Mais je comprends que le PSWG a été dans des activités sur l'utilisation malveillante du DNS, il faut que je vérifie cela, et je vous informe.

Autre chose ? Dans le cas contraire Lina, je suppose que la main qui était levée, et bien on a déjà répondu. S'il n'y a plus de demande de parole, on peut conclure avec la première séance de rédaction du communiqué. Et il nous reste quelque 14 minutes qui s'ajoutent à la pause de 30 minutes. Nous vous demandons de revenir dans la salle de Zoom pour notre prochaine séance sur les séries ultérieures de

nouveaux gTLD qui commence à 3 h 30 UTC, 11 h 30 heure locale de Kuala Lumpur.

Merci beaucoup.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]